

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 45
Votes exprimés : 45
POUR : 45
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
27 juin 2023
Date d'affichage :
27 juin 2023

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE – Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE – Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER – Gilles SACKEPEY – Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY, absent excusé (pouvoir à Christian SCHILTZ) – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL, absent excusé (pouvoir à Xavier COURTOIS) – Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Christophe GENTIL) - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX – Jean-Claude LEMAIRE, absent excusé (pouvoir à Sandra PICART) - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Evelyne CALLEJA – Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER – Marcel GEORGES – Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET – Catherine VERNEAU, absente excusée (pouvoir à Nathalie LABOSSE) - Philippe LARDIN – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Claude CATRIN - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU – Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –
Absents excusés : Christophe CHEYSSON -
Absents : Philippe DESCHAUMES - Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC –

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur Stéphane BARDOUX explique que la commission cadre de vie, santé et vie associative a étudié, lors de sa séance du 26 juin 2023, les demandes de subventions émanant des associations.

Elle propose d'attribuer les montants suivants :

- **COMITE DES FETES D'ANGELY** 800 €
Fête annuelle sur le site de Pancy : Exposition de vieux tracteurs, feux d'artifice, animation pour les enfants, bal populaire, accès gratuit et restauration sur place
- **UTOPIES FESTIVALES DE PISY** 1 000 €
Festival de musique actuelles et contemporaines sur 3 jours du 4 au 6 août dans la cour du Château de Pisy : concert ciné, concert et bal, fête de clôture
- **ART'N CLASSIC** 600 €
Concerts de musique classique piano et violoncelle à SAINTE VERTU le 27 mai et 14 octobre
- **TWIRLING DE L'AUXOIS** 400 €
Stage fédéral d'apprentissage de mouvements et de perfectionnement dans le maniement du bâton et de l'expression corporelle pour 11 athlètes, du 1 au 2 juillet à L'ISLE SUR LE DOUBS (25)
- **LES AMIS DU VIEUX NOYERS** 800 €
Anniversaire des 50 ans de l'association, avec exposition rétrospective des actions menées depuis 1973.
Concert de rue et jeu de piste sur l'histoire de NOYERS
Soit un total de 3 600 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer les subventions énoncées ci-dessus.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6574 du budget primitif principal 2023 pour les subventions à verser aux associations

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE

Le Président,
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE 06/07/2023

REÇU EN PREFECTURE

le 05/07/2023

Application agréée E-legalite.com